

**La Commission Internationale Chine du Barreau de Paris  
en partenariat avec l'Association Franco-Chinoise pour le Droit Économique et l'EFB  
avec le soutien du Comité France Chine  
et de l'Association Française des Docteurs en Droit  
présente :**

**LE MODULE DE FORMATION EN DROIT CHINOIS 2021**

**(Une ouverture sur l'actualité du droit chinois des affaires)**

Organisation : l'Association Franco-Chinoise pour le Droit Économique [www.droitfrancechine.org](http://www.droitfrancechine.org)

**En fonction des mesures de sécurité prises pour le Covid -19, jusqu'à nouvelle information les séances se tiennent de 18 h à 20h, en visioconférences, sur des plateformes virtuelles organisées par l'EFB.** L'animation de chaque séance est confiée successivement à un des membres de l'AFCDE (avocat, universitaire, représentant d'entreprise) ou à une personnalité extérieure (en bleu les présentations en ligne sur le site de l'AFCDE : [www.droitfrancechine.org](http://www.droitfrancechine.org)).

<b>Séance 1</b> Mercredi 20 janvier 2021	« <i>Exécution en Chine des décisions étrangères : cadres juridiques et cas pratiques</i> » Franck DESEVEDAVY (Asiallians) Avocat aux Barreaux de Paris et Taipei, inscrit à la Law Society de Hong Kong
<b>Séance 2</b> Mercredi 3 mars 2021	« <i>Droit de la concurrence en Chine</i> » You SHANG (Jeantet), Docteur en droit, Avocat au Barreau de Paris
<b>Séance 3</b> Mercredi 24 mars 2021	« <i>Comment appréhender, à la suite de leur entrée respective en application le 1er janvier 2020, les lois chinoise et française sur les investissements étrangers au regard du règlement UE du 19 mars 2019</i> » Olivia LÊ HOROVITZ (Rimôn Law- Associée Fondatrice), Avocate au Barreau de Paris
<b>Séance 4</b> Mercredi 19 mai 2021 11 heures à 13 heures	« <i>L'avenir de la Common Law à Hong Kong</i> » Jean-Yves TOULLEC, Avocat au Barreau des Hauts de Seine, Solicitor à Hong Kong (Toullec Solicitors en association avec LPA-CGR avocats)
<b>Séance 5</b> Mercredi 9 juin 2021	« <i>Le Dictionnaire Ricci du droit chinois : le droit chinois à travers ses termes</i> » Hubert BAZIN (LPA-CGR Avocats), HUANG Zhen (UGGC), Hugo WINCKLER, Avocats au Barreau de Paris
<b>Séance 6</b> Mardi 29 juin 2021	« <i>Comparaison de l'impact du Covid-19 sur le droit du travail et l'Assurance Maladie en Chine et en France</i> » Mélanie ATINDEHOU-LAPORTE, Docteur en droit, Avocate au Barreau de Paris
<b>Séance 7</b> Mercredi 15 septembre 2021	« <i>Comparaison de l'exercice de la profession d'avocat en France, en Chine, en Inde et au Japon</i> » Commissions ouvertes Chine, Japon et Inde, Robert GUILLAUMOND, Jules-Marc BAUDEL, Youli NAKAMURA, Frédéric DAL VECCHIO, (CJM International Pacific Bar Association) Avocats aux Barreaux de Paris et de Nanterre, et Madame Anne Durez, Senior Legal Counsel
<b>Séance 8</b> Mercredi 29 septembre 2021	« <i>Le droit bancaire en Chine : évolution et perspective</i> » Florianne DUMAY, Juriste d'entreprise en droit bancaire
<b>Séance 9</b> Mercredi 6 octobre 2021	« <i>COP 15 à Kunming : la Chine aspire-t-elle à devenir un acteur majeur de la biodiversité ?</i> » Andrea RIGAL-CASTA, (Geo Avocats), Avocat au Barreau de Paris
<b>Séance 10</b> Mercredi 20 octobre 2021	« <i>Le règlement des litiges en Chine : panorama des développements récents</i> », Louis LACAMP (Lacamp Avocat), Avocat au Barreau de Paris, Major de l'EFB
<b>Séance 11</b> Mercredi 17 novembre 2021	« <i>Contrats numériques et smart contracts : perspective sino-européenne</i> » Matthieu QUINIOU, docteur en droit et Sydney CHICHE -ATTALI, Avocats au Barreau de Paris
<b>Séance 12</b> Mercredi 8 Décembre 2021	« <i>La protection des données personnelles en droit chinois, le projet de loi et la pratique juridictionnelle</i> » Xiao Lin FU-BOURGNE (Bignon Lebray), Avocat Honoraire au Barreau de Paris

Maj. 1<sup>er</sup> juin 2021

Les séances sont ouvertes à tous, mais il est indispensable de s'inscrire, avant la séance, auprès de Mme Sandrine David [international@avocatparis.org](mailto:international@avocatparis.org).  
(Pour les avocats et magistrats elles sont éligibles à la Formation Permanente)

Siège statutaire : Maison du Barreau, 2-4, rue de Harlay Paris 75001  
Correspondance à adresser à [sagotparamars@orange.fr](mailto:sagotparamars@orange.fr)